

17 et 18 novembre 2025

Nantes

| Colloque international

La liberté académique dans la démocratie universitaire

→ *Programme*

Co-organisé par :



Soutenu par :



Co-financé par :



La liberté académique dans la démocratie universitaire

8 :30 – 9 :00

ACCUEIL CAFÉ

9 :00 – 9 :15

OUVERTURE DU COLLOQUE

Éric LENGEREAU, Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes

Carine BERNAULT, Présidente de Nantes Université

Jean-François HUCHET, Représentant du Bureau de France Universités

Arnauld LECLERC, Responsable de la Mission "Démocratie Universitaire" de Nantes Université

9 :15 – 9 :45

CONFÉRENCE INAUGURALE

Réflexions sur la liberté académique, son actualité et ses limites

Olivier BEAUD

Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas

Suivie d'un échange avec le public

10 :00 – 12 :30

SESSION 1 – LES FONDEMENTS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Présidence : **Arnauld LECLERC**, professeur de science politique à Nantes Université

10 :00 – 10 :30

Dialectique et pragmatique de la liberté académique : pour une reconstruction contemporaine à partir des philosophies de la « Bildung »

Quentin LANDENNE - Chercheur qualifié au FNRS, professeur de philosophie à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, Principal Investigator de l'ERC BildungLearning

Susanna ZELLINI - Chargée de recherche au FNRS

10 :30 – 10 :45

Discussion avec le public

10 :45 – 11 :00

PAUSE CAFÉ

11 :00 – 11 :30

Approche historique des libertés académiques en France (1875-2025)

Jean-Yves MERINDOL - Professeur honoraire de mathématiques à l'Université de Strasbourg

11 :30 – 12 :00

Contestations et renouveau de la liberté académique dans les années 68 en France : la loi Faure et l'université de Nanterre entre 1968 et 1988

Cédric LE COCQ - Docteur en Histoire, laboratoire de l'IDHES de l'Université de Nanterre

12 :00 – 12 :30

Discussion avec le public

12 :30 – 14 :00

PAUSE DÉJEUNER LIBRE

14 :00 – 18 :30

SESSION 2 – LA CONSÉCRATION JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ ACADEMIQUE**Présidence : Sandrine RUI**, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Bordeaux

14 :00 – 14 :30

Constructing the content of Academic Freedom in Art. 13 of the EU Charter of Fundamental Rights**Vasiliki KOSTA** – Maîtresse de conférences en droit européen à l'Université de Leiden

14 :30 – 15 :00

La consécration de la liberté académique en droit public belge**Xavier DELGRANGE** - Magistrat au Conseil d'État de Belgique - Maître de conférences à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles et à l'Université Libre de Bruxelles

15 :00 – 15 :30

La liberté académique en milieu universitaire au Québec : analyse politique du phénomène de mise à l'agenda**Jean BERNATCHEZ** - Professeur-chercheur en administration et politiques scolaires à l'Université du Québec à Rimouski

15 :30 – 16 :15

Discussion avec le public

16 :15 – 16 :30

PAUSE CAFÉ

16 :30 – 17 :00

Pour une reconnaissance de l'application singulière du principe de neutralité au service public de l'enseignement supérieur : approche juridique**Camille FERNANDES** - Maîtresse de conférences en droit public à l'Université Marie et Louis Pasteur de Besançon

17 :00 – 17 :30

Students' Academic Freedom: Traversing an Unknown Terrain**Terence KARRAN** - Professeur de politique de l'enseignement supérieur à l'Université de Lincoln

17 :30 – 18 :00

Réserve institutionnelle, liberté académique et liberté d'expression**Cécile LABORDE** - Professeure de théorie politique à l'Université d'Oxford

18 :00 – 18 :30

Discussion avec le public

18 :30

CLÔTURE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE COLLOQUE

La liberté académique dans la démocratie universitaire

8 :45 - 9 :15

ACCUEIL CAFÉ

9 :15 – 12 :30

SESSION 3 – LES LIMITES DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Présidence : **Emilie FRENKIEL**, maîtresse de conférences en science politique à l'Université Paris-Est Créteil

9 :15 – 9 :45

Academic Freedom as a Problem: Utopia - Dystopia – Heterotopia

Valeria PINTO – Maîtresse de conférences en philosophie à l'Université Federico II Naples

9 :45 – 10 :15

L'intégrité scientifique dans ses rapports avec la liberté académique : une limite ? Un rempart ?

Olivier LECLERC - Directeur de recherche au CNRS, Université Paris Nanterre

10 :15 – 10 :45

Discussion avec le public

10 :45 – 11 :00

PAUSE CAFÉ

11 :00 – 11 :30

Liberté académique : pour une approche empirique critique des responsabilités de l'université contemporaine

Laurène LE COZANET – Maîtresse de conférences en science politique à l'Institut Universitaire Européen de Florence

11 :30 – 12 :00

Co-production des savoirs : un levier démocratique pour renouveler la liberté académique ?

Cyril FIORINI - Chercheur associé au laboratoire Histoire des technosciences en société du Conservatoire national des arts et métiers

12 :00 – 12 :30

Discussion avec le public

12 :30 – 14 :00

PAUSE DÉJEUNER LIBRE

14 :00 – 17 :15

SESSION 4 – LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE FACE AUX SOCIÉTÉS ILLIBÉRALES

Présidence : **Quentin LANDENNE**, Chercheur qualifié au FNRS, professeur de philosophie à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

14 :00 – 14 :30

Assaulting Academic Freedom in the Age of Trump

Robert POST - Professeur de droit à la Yale Law School – *VISIOCONFERENCE*

14 :30 – 14 :45

Discussion avec le public

14 :45 – 15 :15

Quelles leçons tirer des atteintes aux libertés académiques en Europe centrale et orientale ?

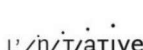
Jérôme HEURTAUX - Maître de conférences en science politique à l'Université Paris-Dauphine

MARDI 18 NOVEMBRE – Programme

Co-organisé par :



Soutenu par :



Co-financé par :



15 :15 – 15 :30		<i>Discussion avec le public</i>
15 :30 – 15 :45		PAUSE CAFÉ
15 :45 – 16 :15		Democracy, University Autonomy and Academic Freedom in India Niraja JAYAL - Professeure de science politique au King's College London
16 :15 – 16 :45		Parti communiste et liberté académique en Chine Emilie FRENKIEL - Maîtresse de conférences en science politique à l'Université Paris-Est Créteil
16 :45 – 17 :15		<i>Discussion avec le public</i>
17 :15 – 17 :30		CONCLUSIONS DU COLLOQUE

LES INTERVENANT·ES

Oliver BEAUD

Olivier Beaud est professeur de droit public à l'Université de Paris-II Panthéon-Assas. Il a été membre de l'Institut universitaire de France (de 1993 à 1998 et de 2012 à 2017) et lauréat du Prix de la Fondation Alexander-von-Humboldt en 2014. Engagé dans la défense de la « liberté académique », il critique dès 2008 des tentatives de modification du statut des enseignants-chercheurs.

Il est ainsi l'un des premiers chercheurs français à aborder la question de la liberté académique dans ses travaux, avec la publication, notamment, de deux ouvrages majeurs sur le sujet : *Les libertés universitaires à l'abandon ?* (Dalloz, 2010) et, plus récemment, *Le Savoir en danger. Menaces sur la liberté académique* (PUF, octobre 2021).

Xavier DELGRANGE

Xavier Delgrange est Magistrat au Conseil d'État de Belgique, Maître de conférences à l'UCLouvain – Saint-Louis, Bruxelles et à l'Université Libre de Bruxelles et Professeur invité à l'Université Jean Moulin, Lyon 3. Dès 1997, dans le cadre de ses fonctions au sein du Conseil d'État, Xavier Delgrange est affecté à la section en charge, notamment, de l'enseignement. Il publiera une série de nombreuses publications dédiées au sujet et en particulier, à la liberté académique, notamment :

« La liberté académique par-delà la liberté d'expression » (*Actes du colloque*, 2020) ; « Qui la liberté académique délivre-t-elle de qui ? » (*Journal des tribunaux*, 2019) ; « La liberté académique », dans : *Itinéraires d'un constitutionnaliste, en hommage à Francis Delpérée*, (Bruylant, 2007).

Jean BERNATCHEZ

Jean Bernatchez est professeur-chercheur à l'Université du Québec à Rimouski. Il est politologue et détient un doctorat en administration et politique scolaires de l'Université Laval. Il possède une longue expérience en gestion de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaires. Il est membre du comité de direction du réseau PÉRISCOPE sur la persévérance et la réussite scolaires. Il est aussi membre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec, du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur, du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec et du Groupe de recherche et d'intervention sur l'organisation du travail des directions d'établissement d'enseignement. Il est notamment l'auteur de : (Avec O. Lemieux) *La gouvernance scolaire au Québec. Histoire et tendances, enjeux et défis* (Presse de l'Université du Québec, 2022).

Camille FERNANDES

Camille Fernandes est maîtresse de conférences à l'Université Marie et Louis Pasteur de Besançon et membre du Centre de recherches juridiques de Franche-Comté (CRJFC). Elle soutient dès 2017 une thèse consacrée à la soumission des enseignants-chercheurs français au statut général des fonctionnaires et à ses conséquences sur les libertés universitaires. Elle publiera à la suite un ouvrage et une série d'articles majeurs sur le sujet, dont : *La liberté académique de A à Z* (Dalloz et BN Lefebvre Dalloz, 2024) ; « Les atteintes à la liberté académique par l'administration centrale et rapprochée » (*Sciences de la société*, n° 109, 2025) ; « Établissements publics expérimentaux : autonomie statutaire vs liberté académique » (*Actualité juridique Droit administratif* (AJDA), 2024) ; "La liberté académique, une liberté spécifique ?" (*La Revue des Droits de l'Homme*, 2023, n° 24).

Cyril FIORINI

Cyril Fiorini est docteur en Sciences, techniques, société (STS) et a soutenu sa thèse en 2023 sur les pratiques de co-production des savoirs entre chercheurs scientifiques et acteurs associatifs : « *La co-production des savoirs en pratiques au tournant du XXI^e siècle. Études de cas sur la mise en œuvre et la conduite des collaborations entre chercheurs et acteurs associatifs dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté* ». Aujourd'hui chercheur associé au sein du laboratoire HT2S, il est chargé de mission contractuel au sein du pôle Sciences en société d'INRAE. Il est notamment l'auteur de : (avec Carrel Marion, Gaudillière Jean-Paul et Godrie Baptiste) « Éditorial. Co-produire les savoirs : une urgence scientifique et démocratique » (*Mouvements*, 2025).

Jérôme HEURTAUX

Jérôme Heurtaux est Maître de conférences à l'Université Paris-Dauphine – PSL Research University. Il a par ailleurs été chercheur à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) à Tunis de 2013 à 2017 et directeur du Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES) à Prague de 2018 à 2022. Suite à cette mission, il a notamment dirigé l'ouvrage *Pensées captives. Répression et défense des libertés académiques en Europe centrale et orientale (et au-delà) suivi de Trente ans de recherches au CEFRES de Prague*, (Éditions codex, 2024).

Il est par ailleurs membre de l'Observatoire des atteintes à la liberté académique (OALA) créé en 2023 par l'Association Française de Science Politique et l'Association Française de Sociologie.

Emilie FRENKIEL

Émilie Frenkiel est maîtresse de conférences à l'Université Paris Est Créteil et chercheuse au laboratoire interdisciplinaire du politique Hannah Arendt LIPHA. Elle est directrice adjointe de l'Institut d'études politiques de Fontainebleau - UPEC, initiatrice des conventions citoyennes étudiantes, fondatrice du réseau des universités délibérantes UNIDELIB et titulaire de la chaire délibération de l'UPEC. Ses recherches s'intéressent plus particulièrement à la politique chinoise contemporaine, à la théorie de la démocratie et à la participation et délibération en Chine. Sa thèse portait ainsi sur le débat contemporain sur la réforme politique dans les universités chinoises, publiée sous le titre, *Parler politique en Chine* (PUF, 2014).

Niraja JAYAL

Actuellement en séjour de recherche au King's College of London, Niraja Gopal Jayal a rejoint le King's India Institute en tant que titulaire de la chaire Avantha en octobre 2021. Elle était auparavant professeure de science politique au Centre for the Study of Law and Governance de l'Université Jawaharlal Nehru de New Delhi. Niraja Jayal mène des recherches dans les domaines de la citoyenneté, de la démocratie et du bien-être en Inde. S'inscrivant au croisement de la philosophie politique et de la sociologie politique, ses travaux sur la démocratie indienne sont une référence. Ses récents travaux s'intéressent plus particulièrement à la crise de l'université publique en Inde. Elle est notamment l'auteure de : « Academic Freedom in India » in : *University Autonomy Decline* (Routledge, 2022) ; « The imagined futures of the public university in India » (*Globalizations*, 2019).

Terence KARRAN

Terence Karran est professeur émérite et spécialiste de la politique d'enseignement supérieur au College of Social Science à l'Université de Lincoln. Il a travaillé précédemment comme directeur du Centre d'enseignement à distance de l'Université autonome de Guadalajara au Mexique. Tout au long de sa carrière, ses recherches se sont majoritairement intéressées à la liberté académique, l'amenant ainsi à publier de nombreux travaux sur le sujet mais aussi plusieurs études à destination des institutions : En 2017, il mène une étude sur la liberté académique au Royaume-Uni pour *University and College Union*. En 2019, il est chargé de rédiger un rapport d'expert sur « *Les menaces qui pèsent sur la liberté académique et l'autonomie des universités en Europe* » pour le Conseil de l'Europe. Il est notamment l'auteur de : « Academic freedom in Europe: a preliminary comparative analysis » (*Higher Education Policy*, 2007) ; Academic freedom: in justification of a universal ideal » (*Studies in Higher Education*, 2009).

Vasiliki KOSTA

Vasiliki Kosta est maîtresse de conférences en droit européen à l'université de Leiden. Titulaire d'un doctorat en droit de l'Institut universitaire européen de Florence, ses recherches portent sur le droit européen des droits fondamentaux et, plus largement, sur les questions « horizontales », c'est-à-dire les questions institutionnelles et constitutionnelles qui recoupent différents domaines politiques du droit européen, en particulier le droit du marché intérieur de l'UE. Depuis 2022, elle dirige un projet de recherche sur la liberté académique dans le droit européen et la commercialisation du monde universitaire, financé par une bourse Vidi du Conseil néerlandais de la recherche. En 2024, elle a contribué au dernier rapport du Parlement européen sur la liberté académique, qui examine l'état de la liberté académique en Europe et sa protection. Elle est l'auteure de : (avec Ceran O.M.) « Academic Freedom Monitor 2024 : overview of de jure academic freedom protection » (EPRS, 2025) et (avec Piqani D.) « Where trade and academic freedom meet : Commission v. Hungary (LEX CEU) » (*Common Market Law*, 2022). Elle est également membre du Comité pour la liberté de la recherche scientifique de l'Académie royale néerlandaise des arts et des sciences (KNAW).

Cécile LABORDE

Cécile Laborde est Professeur de théorie politique à l'Université d'Oxford et Membre de l'Académie britannique et de l'Académie royale de Belgique.

Ses travaux ont porté sur les théories françaises et anglophones de la laïcité et de la religion, de la citoyenneté républicaine et libérale, de l'égalité et de la discrimination, ainsi que des théories de l'État et de la justice mondiale. Elle s'intéresse par ailleurs au devoir de « réserve institutionnelle » des universités, à la « libre expression » et la « liberté académique » des universitaires - Voir notamment : « Sur le positionnement politique des universités » (AOC, 2024). Elle est également l'auteure de : *Français encore un effort pour être républicains !* (Seuil, 2010) et *Philosophie libérale de la religion* (Hermann, 2023).

Quentin LANDENNE

Docteur en philosophie et Licencié en sciences politiques. Quentin Landenne est chercheur qualifié au F.R.S.-FNRS, Professeur invité à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles et chercheur au Centre Prospéro et au Séminaire interdisciplinaire d'études juridiques (USL-B). Titulaire de l'ERC « BildungLearning », ses recherches actuelles, ont pour objectif de reconstruire la fonction systématique de l'idée de *Bildung* (formation, éducation, culture) dans l'Idéalisme allemand, ainsi que d'entreprendre une confrontation conceptuelle et normative de cette idée moderne avec le modèle contemporain de la Learning society (société apprenante). Il publie notamment : *Le perspectivisme transcendantal de Fichte*, chez Olms en 2013 et *Karl-Otto Apel. Du point de vue moral*, chez Michalon, en 2015.

Olivier LECLERC

Olivier Leclerc est juriste et directeur de recherche au CNRS. Il est directeur du Centre de Théorie et Analyse du Droit (CTAD UMR 7074) et membre du comité d'éthique du CNRS (COMETS). Les recherches d'Olivier Leclerc sont consacrées aux conditions juridiques dans lesquelles les connaissances scientifiques et techniques sont produites, diffusées, utilisées pour les décisions publiques et privées. Ses recherches s'intéressent à l'expertise, la preuve, l'alerte, le travail scientifique. Il a récemment publié sur le sujet : *Déontologie de la recherche et intégrité scientifique* (PUF, 2024) ; « From research misconduct to disciplinary sanction: an empirical examination of French higher education case law » (*Research Ethics*, 2025, avec N. Klausser) ; « Proving research misconduct » (*Research Evaluation*, 2025).

Laurène LE COZANET

Laurène Le Cozanet est politiste, maitresse de conférences à l'Institut universitaire européen de Florence et membre associée du Centre d'étude des mouvements sociaux à l'EHESS. Ses recherches récentes, menées dans le cadre d'une recherche postdoctorale et de l'animation d'un groupe de travail dédié à l'IUE s'intéressent au rôle politique des universités. Elle est notamment l'auteure d'une thèse dédiée à *La professionnalisation des études. Quand l'Université (s') adapte à l'économie* (2019), et publie plus récemment « La "professionnalisation" des formations universitaires et ses politisations. Une conversion managériale (1970-2000) » (*Mots. Les langages du politique*, 2025).

Cédric LE COCQ

Cédric Le Cocq, est professeur agrégé d'Histoire et docteur en Histoire contemporaine. En 2021, il soutient une thèse à l'Université de Paris-Nanterre consacrée à la transformation de l'Université française après 1968. Il poursuit ses recherches en 2024 avec une prosopographie des universitaires de Nanterre. Il est notamment l'auteur de : « Un outil de modernisation de l'enseignement universitaire : l'expérience du télé-enseignement à l'université de Nanterre dans les années 1970 et 1980 » (*Revue d'histoire de l'éducation*, 2024/2).

Jean-Yves MERINDOL

Agrégé de mathématiques et docteur ès sciences, Jean-Yves Mérimindol a été Président de l'université Strasbourg 1 Louis-Pasteur (1997-2002), Directeur de l'École normale supérieure de Cachan (2009-2012), Conseiller Enseignement supérieur et recherche à la présidence de la République (2012-2013) et Président de Sorbonne Paris Cité (2013-2016). Professeur honoraire de mathématiques (Université de Strasbourg 1988-2019), ses recherches récentes portent sur l'histoire de l'enseignement supérieur français. Il est notamment l'auteur de contributions parues dans *(Re)penser l'université française : de la loi Faure à l'université du XXI^e siècle* (Presses universitaires juridiques de Poitiers, 2024), *L'Institut catholique de Paris : une aventure intellectuelle et spirituelle* (MKF éditions, 2025) ou de l'ouvrage à paraître, *Histoire Politique des Universités, 1780-2010*, (Éditions de la MSH, Paris).

Valeria PINTO

Valeria Pinto enseigne la philosophie théorique et la philosophie de la religion au département des sciences humaines de l'université Federico II de Naples. Elle a travaillé sur la métaphysique allemande classique et sur la crise des formes classiques de connaissance dans la philosophie du XXe siècle. Parallèlement à ces intérêts, elle a analysé les systèmes d'organisation des connaissances dans les domaines des « technologies du pouvoir » et des « technologies du soi », en mettant particulièrement l'accent sur l'évaluation et les politiques des connaissances ainsi que sur les formes actuelles de contrôle gouvernemental.

Elle est l'auteure, entre autres ouvrages, de *Valutare e punire. Per una critica della cultura della valutazione* (Cronopio 2012, 2019) et (avec S. Zellini), « The "Academic Difference": reimagining academic freedom in European liberal democracies » (*Philosophy and Theory in Higher Education*, 2023). Son dernier ouvrage s'intitule *Il rovescio dell'esperienza* (Cronopio 2024).

Robert POST

Robert Post est professeur émérite de droit à la Faculté de droit de Yale dont il a par ailleurs été doyen de 2009 à 2017. Spécialiste de droit constitutionnel et du premier amendement de la Constitution américaine, il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles de références dédiés à la liberté académique, dont : *Democracy, Expertise, Academic Freedom: A First Amendment Jurisprudence for the Modern State* (Yale University Press, 2012); *For the Common Good: Principles of American Academic Freedom* (with Matthew W. Finkin, Yale University Press 2009); « The Classic First Amendment Tradition Under Stress: Freedom of Speech and the University » (in *The Free Speech Century*, Lee C. Bollinger and Geoffrey R. Stone eds., Oxford University Press 2019); and « Assaulting Academic Freedom in the Age of Trump » (A paraître, 2026). Post a par ailleurs occupé le poste de conseiller juridique de l'Association américaine des professeurs d'université (AAUP) de 1992 à 1994 et a été pendant de nombreuses années membre du Comité A de l'AAUP, qui statue sur les plaintes pour violation de la liberté académique à travers les États-Unis.

Susanna ZELLINI

Susanna Zellini est chargée de recherche FNRS au Centre Prospéro à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles où elle collabore avec le projet ERC « BildungLearning » auprès duquel elle mène une recherche postdoctorale consacrée à la philosophie de la liberté académique. Entre 2021 et 2023, elle a travaillé à la Commission Européenne et au Conseil Européen de la Recherche (ERC) à Bruxelles, gérant un projet de recherche sur l'idée d'éducation en Europe et sur la « liberté académique ». Elle est notamment l'auteure de : « Entre adaptation et autonomie. L'actualité de la réflexion d'Adorno sur la Bildung » (*Klésis*, 2025) et (avec V. Pinto), « The 'Academic Difference': reimagining academic freedom in European liberal democracies » (*Philosophy and Theory in Higher Education*, 2023).

UN COMITÉ SCIENTIFIQUE

- ❖ **Arnauld LECLERC**, professeur de sciences politiques à Nantes Université et responsable de la mission « démocratie universitaire »
- ❖ **Quentin LANDENNE**, chercheur qualifié au FNRS, professeur à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, Principal Investigator de l'ERC BildungLearning
- ❖ **Sandrine RUI**, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Bordeaux
- ❖ **Émilie FRENKIEL**, maîtresse de conférences en sciences politiques à l'Université Paris-Est Créteil
- ❖ **Guillaume CUNY**, chercheur postdoctorant en sciences de l'éducation au sein de la mission démocratie universitaire de Nantes Université
- ❖ **Susanna ZELLINI**, chargée de recherche au FNRS

UN CONTACT

LA MISSION « DÉMOCRATIE UNIVERSITAIRE » DE NANTES UNIVERSITÉ

Contact : Manon Damestoy
Mission-democratie@univ-nantes.fr

+ D'INFOS



Scanne-moi !

UN LIEU



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

Auditorium

6 Quai François Mitterrand, Nantes

Bus 5 – Arrêt « République »

